DEPARTEMENT DE L'AIN REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2025-50

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 octobre 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le vingt-sept octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gary Leroux, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 11
Nombre de Membres Votants : 13

Date de la Convocation : 23 octobre 2025

Présents : M. Gary LEROUX, M. Patrick VERNOUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, Mme Dominique MICHEL, M. Christophe TRIPOZ, M. Sylvain BELFIS, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON, M. Vincent GUICHARDAN et Mme Laurie PASCAL.

Excusés : M. Franck BOUVARD, Mme Florence PIRAT (ayant donné procuration à Gary Leroux), Mme Sandra RUCH (ayant donné procuration à Laurie Pascal) et M. Bruno BOURY,

Secrétaire de séance : Mme Sandra PENIN

BUDGET GENERAL 2025 - DELIBERATION MODIFICATIVE N°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57

Vu le budget général 2025 de la commune de Malafretaz ;

Monsieur le Maire précise qu'il convient de modifier le budget concernant la masse salariale du personnel de Grand Bourg Agglomération.

Il propose au conseil municipal d'autoriser le virement de crédits suivants :

Article 6288 – Autres services Extérieurs	- 10 000€
Article 6216 – Personnel affecté par le GFP de rattachement	+ 10 000€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise la délibération modificative N°1 du Budget Général 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Sandra Penin

Le Maire,
Gary Leroux

MAIRIE DE MALAFRETAZ (AIN)

Délibération certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le 10 NOV. 2025
Publiée le 10 NOV. 2025

Le Maire,
G LEROUX

Accusé de réception en préfecture
001-210102299-20251027-2025-50-BF
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	**414 275.00 €**	**-10 000.00 €**	**10 000.00 €**	**414 275.00 €**
011 Charges à caractère général	**414 275.00 €**	**-10 000.00 €**	**0.00 €**	**404 275.00 €**
6288/011	11 000.00 €	-10 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	**320 100.00 €**	**0.00 €**	**10 000.00 €**	**330 100.00 €**
6216/012	320 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €	330 000.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	1 341 884.08 €	0.00 €	0.00 €	1 341 884.08 €
Total général des recettes d'investissement (1)	1 341 884.08 €	0.00 €	0.00 €	1 341 884.08 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	973 806.87 €	-10 000.00 €	10 000.00 €	973 806.87 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	973 806.87 €	0.00 €	0.00 €	973 806.87 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Accusé de réception en préfecture
001-210102299-20251027-2025-50-BF
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025